Les efforts des pompiers ont été surtout dirigés du côté du tissage Charles Bonnel et du dépôt de liqueurs du Pavillon Chinois : Ces deux établissements touchaient au foyer du sinistre.

La cause de l'incendie est absolument inconnue, il n'y avait personne dans les bâtiments quand le feu s'est produit; il a fallu enfoncer la porte d'entrée pour y pénétrer et combattre le fléau.

Les dégâts comprennent : quatre voitures, un cheval et les bâtiments dont il ne reste plus que des décombres.

Il y a assurance au *Nord* pour les équipages et à l'*Abeille* pour l'immeuble.

A huit heures un quart, les pompiers sont rentrés à leur hotel.

Le cirque de Mme Fanny Lehmann. — Les journaux de Lille n'avaient rien exagéré ; nous sortons absolument émerveillé de l'Hippodrome.

La troupe de Mme F. Lehmann possède des sujets de premier ordre.

Citons d'abord — à tout seigneur tout honneur — la gracieuse directrice qui a monté en haute école avec une maëstria superbe. Il est impossible d'être plus élégante et plus habile. Mme F. Lehmann était en travesti, et son costume — sans être d'un style déterminé — était charmant : tricorne de velours grenat galonné d'or, crânement posé sur une perruque poudrée, grand gilet Louis XVI à ramages et à fleurs, ouvert sur un flot de dentelles, habit en velours grenat, culotte gris-perle, bottes Chantilly.

M. Beni exécute un exercice qui a pour titre : *le Caoutchouc*. Le caoutchouc ! C'est le surnom qu'on devait donner à cet artiste. C'est tout dire.

Quant à miss Zenobia, l'Indienne peau-rouge, elle fait les anneaux avec une vigueur et une souplesse incroyables.

Nous avons revu avec plaisir un écuyer, M. Gassion, qui est venu déjà plusieurs fois dans le Nord. Il a admirablement exécuté le *Jockey d'Epsom*. Son saut périlleux de la fin lui a valu deux rappels.

Citons encore les Nommy's pour leur remarquable travail aérien, les clowns Woodson et Auguste, M. et Mme Kerwitch, deux gymnasiarques hors de pair; l'hercule Caccetta, les Beni-Zoug-Zoug, qui font les tableaux vivants d'une manière saisissante, un cheval — Ingénieur — dressé et présenté en liberté par le régisseur général de la troupe. Une mention spéciale à l'orchestre très habilement dirigé par M. Bonduc.

Le cirque de Mme F. Lehmann joue chaque soir. Jeudi, il y aura une représentation de gala. G. D.

Les évasions de Beni-Ben-Azous Kaïder. — Nos lecteurs se rappellent peut être qu'il y a un an environ, la police de Roubaix arrêtait, sous la triple inculpation de mendicité, menaces et vagabondage, un individu, d'origine arabe, qui mit la plus grande obstination à cacher son identité.

Après de longues investigations, l'instruction ouverte contre lui finit par établir qu'on se trouvait en présence d'un certain Beni Ben-Azous-Kaïder, malfaiteur des plus dangereux, que le conseil de guerre de Blidah avait condamné à mort en 1875 pour meurtre et incendie, et qui, à la suite d'une commutation de peine, s'était échappé, à quatre reprises, des maisons de détention où il avait été successivement enfermé.

Sa dernière évasion s'était accomplie dans des circonstances particulièrement dramatiques et dignes d'un roman de Ponson du Terrail :

Pendant une nuit d'hiver et des plus noires, il s'était jeté à la mer, et, après une traversée absolument invraisemblable, avait réussi à gagner les côtes d'Espagne.

Mais il ne devait pas se borner ses exploits, car il vient encore de tromper la surveillance de ses gardiens en s'échappant de la prison de Cherchell (Algérie), où il avait été incarcéré en quittant la prison de Lille.

Les équipées de ce bandit, dont la force n'a d'égales que l'agilité et la ruse, vont devenir légendaires et marqueront dans les annales des évasions célèbres.

Deux enfants blessés. — Mardi, vers midi, une voiture de place descendait la rue des Fabricants, d'une allure trop rapide : un écolier de six ans, Georges Doutreligne, n'eut pas le temps de se garer sur le trottoir, l'une des roues de la voiture le heurta et le renversa,

L'enfant reçut, à la pharmacie Deux, tous les soins nécessaires; il put ensuite regagner, à pied, la maison paternelle, rue de Lille, maisons Six Gadenne.

Rue de Beaurewart, un enfant de six ans, Paul Wilfort, s'était hissé sur l'arrière-train d'un camion ; il voulut descendre trop précipitamment et tomba. Dans sa chute, il se démit l'épaule droite.

M. le docteur Godefroy lui donna ses soins.

Trois maréchaux-ferrants en goguette ont arraché, mardi soir, les planches d'une barricade et s'en sont servis pour cogner aux portes, troublant ainsi le repos des habitants.

On a dressé procès-verbal à leur charge.

Mésaventures de propriétaire. — Très mal reçue fut mardi soir Mme X., rue du Fontenoy, en réclamant à un de ses logeurs le terme échu.

Elle fut mise à la porte de sa maison et dut requérir l'intervention du commissaire de police de son quartier.

Cercle sténographique Roubaisien. — Le cercle sténographique roubaisien s'est réuni, samedi 19 courant, à 9 heures du soir, Café Soyez, en assemblée générale pour renouveler sa commission; voici comment elle se compose actuellement: Président, M. Delcambre; secrétaire, M. Alphonse Delcroix; trésorier, M. Jules Eucher.

M. Edmond Dazin a été nommé président d'honneur à l'unanimité.

Il a ensuite été décidé de porter la cotisation à cinquante centimes par mois.

Tous les samedi soir et dimanche à onze heures du matin aura lieu un cours pour les nombreux adhérents.

M. Georges Delcroix a été nommé professeur pour le samedi et M. Jules Eucher pour le dimanche.

Chronique colombophile. — Voici le résultat du 4e concours de l'*Union fédérale colombophile* sur Creil le lundi 21 mai, organisé par la société *Les 3 Macots*, chez le sieur Alphonse Loucheur, au fort Vanoutryve. 683 pigeons de concours, 200 d'essais, paniers lâchés à 6 heures. Beau temps. Vent léger Nord. Convoyeur 7 heures, Dedoncker. Vitesse du premier pigeon 1.004 m. 22, du dernier 954.

1er prix, Carnoy, h ; 2e, Ducatteau, h pp ; 3e, Van Waerbecke, h p ; 4e, Salembier, h pp. ; 5e, Louis Legrand, h pp ; 6e. Declercq, h pp ; 7e, id., h pp ; 8e, Dupont, h pp ; 9e, Beauvais, h pp; 10e. Carbon, h pp; 11e, Ringeval, h ppp ; 12e. H Salembier, h pp ; 13e, E. Olivier, h pp ; 14e, F. Hazebrouck ; h pp ; 15e, E. Dujardin, h pppp ; 16e. Declercq, h pp ; 17e, Debuchy, h pp ; 18e, Decattillon, h ppp.

19e prix, Desbonnets, hppp ; 20e, E. Dujardin, hpp ; 21, H. Salembier, pp ; 22e, Mondet, pp ; 23e, J. Caron, pp ; 24e, F. Heuist, pp ; 25, F. Heuist, pp ; 26e, L. Leclercq, pp ; 27e, Franchomme, p ; 28e, H. Salembier, pp ; 29e, André Loens, pp ; 30, Rooms, p ; 31e, J. Rabaux ; 32. E. Deleu, p ; 33e, J. Carbon, pp ; 34e, F. Legrand, pop ; 35e, Carrette, pop ; 36e, Carrette, pop.

37e prix, J.-B. Nille, popp; 38e, L. Dubois, p; 39e, Vandestad ; 40e, Liénart, p ; 41e, Lepers, popp; 42e, Mestdagh, pop; 43e, Mestdagh, popp; 44e, Craye, pop; 45e, Desrousseaux, p; 46e, H. Salembier, p; 47e, J.-B. Nifle, p; 48e, Bernard Loëns, p; 49e, Vries, p; 50e, V. Grouillon, p; 51e, J.-B. Nille, p; 52e, Cools, p; 53e, Desbucquois, p; 54e, Ch. Duprez, p.

55e prix, L. Renard ; 56e, V. Hassebrouck ; 57e, V. Mestdagh ; 58e, Jerome Hoffin ; 59e, J. Lepoutre ; 60e, A. Lepers; 61e, Carré; 62e, V. Hazebrouck; 63e, J. Rabaux; 64e, L. Leclercq; 65e, Dewilder, 66e, Van Merveille : 67e, Masson ; 68e, E. Roy ; 69e, A. Bayart.

Dimanche 27 mai, concours sur Chantilly. 100 fr. de prix d'honneur, organisé par la société la *Petite Vitesse*, établie chez le sieur Benjamin Monnier, angle de la rue de la Vigne et du boulevard de Strasbourg, mise, 1 fr. 50 par pigeon. Poules facultatives, 1, 2, 3 et 5 fr. L'inscription des pigeons la veille de 1 h. à 6 h. 1/2 du soir.

TOURCOING

Le jubilé du tireur à l'arc Paul Maréchal, cérémonie dont nous avons déjà parlé, aura lieu, dimanche prochain 27 mai. A cette occasion un cortège a été organisé : il suivra l'itinéraire suivant :

Départ à 10 h. 1/2 du matin de la maison du jubilaire, rue de Menin, 80.

Le cortège prendra ensuite la rue du Calvaire, la rue St Jacques, la Grand'Place, la rue Nationale prolongée, la rue du Haze, la rue du Casino et la rue de Gand, pour se rendre au pré Catelan.

Ce cortège sera précédé de la musique de N.-D. de Lourdes.

La Mutuelle. — Une réunion générale des membres de la Société de Secours Mutuels des employés de commerce aura lieu, dimanche prochain 27 courant, à 3 heures, à l'« Hôtel du Cygne. » L'ordre du jour comprend l'admission de deux nouveaux membres participants et la nomination d'un commissaire.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Dimanche soir, le jeune Louis Lesage, âgé de sept ans, demeurant 23, rue Daumartin était monté au second étage d'une maison inhabitée et s'était rendu à la fenêtre, afin de voir partir le ballon de l'Esplanade. Le malheureux s'étant trop penché perdit l'équilibre et tomba sur le balcon du 1er étage.

M. le docteur Harlet ne constata aucune blessure grave, mais dans l'avant-dernière nuit l'état du jeune Lesage empira et il succomba des suites de ses blessures.

NORD

Nos députés. — M. Morel, député du Nord, a été élu secrétaire du 11e bureau et membre de la commission d'intérêt local.

M. Felix Le Roy a été nommé président du 2e bureau.

Un amendement de M. Le Gavrian. — Voici l'amendement déposé par l'honorable M. Le Gavrian au projet de loi sur les accidents (art. 2):

Rédiger ainsi cet article : « Lorsque l'accident aura occasionné une incapacité absolue de travail, la victime aura droit à une pension viagère égale à la moitié de son salaire moyen annuel. »

Supprimer le reste de l'article.

Amendement de M. Maxime Lecomte à la loi sur les faillites. — M. Maxime Lecomte, député du Nord, a présenté l'amendement suivant à la proposition de loi sur les faillites de MM. Millerand et autres, notamment en ce qui concerne la qualification de failli et les incapacités en matière de faillites et banqueroutes :

« Article 1er. — Tout commerçant qui cesse ses paiements et qui en fait la déclaration au greffe du tribunal de commerce de son domicile avant toute poursuite de la part des créanciers ou déclaration d'office par le tribunal, est en état de suspension de paiements.

» Art. 2. — Dans le cas de l'article précédent, les dispositions du livre III du Code de commerce seront appliquées, sauf que la qualification de failli et les conséquences de cette qualification au point de vue des incapacités seront réservées et ne s'appliqueront au débiteur que s'il n'obtient pas de concordat ou si le concordat n'est pas homologué.

Art. 3. — Le failli non réhabilité ne pourra être électeur ni éligible pour la formation des tribunaux de commerce, des chambres de commerce, des chambres consultatives et des arts et manufactures et des conseils de prud'hommes ; il ne pourra représenter les parties devant les tribunaux de commerce.

Les autres déchéances édictées par les lois antérieures ne frapperont que l'individu condamné pour banqueroute.

M. Maxime Lecomte doit être entendu mercredi par la commission.

Un survivant des grandes guerres. — *Pierre Dhaussy.* — Un des glorieux vétérans de nos armées du premier Empire est mort la semaine dernière, à Romeries, près Solesmes. Pierre Dhaussy s'est éteint dans sa 99e année. Robuste et bien portant jusqu'à son dernier jour, il semblait devoir franchir bravement le siècle. Sa mère était morte à 96 ans et si son frère cadet n'a vécu que 93 ans on savait que la centenaire de Bermerain, qui l'a précédé d'un an dans la tombe, était sa cousine.

Pierre Dhaussy a servi son pays dans les grenadiers de la garde impériale, dont il avait conservé l'attitude martiale. De 1808 à 1815, il a pris part à la plupart des grandes batailles où nos soldats se sont couverts de gloire, même et surtout aux jours des revers et de l'invasion. Après s'être distingué particulièrement à Leipzick et à Lutten et avoir fait bravement son devoir partout, il était encore à Waterloo, au nombre de ces héros légendaires que commandait Cambronne, de ceux dont un grand poète a dit :

Ils allaient, l'arme au bras, front haut, graves, [stoïques
Pas un ne recula!....
Tranquille, souriant à la mitraille anglaise,
La garde impériale entra dans la fournaise.

Pierre Dhaussy sorti sain et sauf de cette fournaise où tant d'autres avait vendu chèrement leur vie. La mort n'avait pas voulu de lui. 73 ans plus tard, l'implacable est venue réclamer ses droits imprescriptibles : il l'a reçue aussi bravement qu'il l'eût fait dans le bataillon sacré. Un matin, il a dit à ses neveux : « C'est aujourd'hui que je mourrai, restez près de moi, n'allez pas aux champs. » Le soir, il expirait avec la tranquillité d'un brave et la piété d'un honnête homme. La veille, il avait été porter son dernier bulletin dans l'urne électorale.

Fourmies. — On lit dans l'*Observateur d'Avesnes :*

« La réception du général Boulanger à Fourmies donne lieu à un incident assez curieux.

» Les industriels de la région ont installé, au siège de la Société Linière, des cours de filature et de tissage qui doivent contribuer au développement technique du personnel. Ils ont fait dans ce but des sacrifices importants; mais pour mener l'œuvre à bonne fin ils ont besoin du concours de l'Etat.

» Au moment de le solliciter, ils ont craint que la manifestation du 14 mai ne fit tort à leur requête et ils ont rédigé une protestation contre toute idée d'hostilité au gouvernement de la part de la population fourmisienne. Cette protestation est signée par presque tous les industriels, même par l'un d'entre eux qui accompagnait le nouveau député du Nord lors de sa visite. »

CONCERTS ET SPECTACLES

Comme nous l'avons annoncé, les amateurs tournaisiens donneront le dimanche 3 juin, un grand concert à l'hippodrome de Roubaix. On trouvera plus loin le très intéressant programme de cette soirée.

BELGIQUE

Mouscron. — *Un legs aux hospices.* — Suivant un arrêté royal qui vient de paraître au Moniteur, approuvant un testament reçu par le notaire Buschaert de Mouscron, la commission administrative des hospices de cette ville a été autorisée à accepter un legs de M. H. Lepoutre comportant ce qui suit :

« Je veux après ma mort être enterré avec un service à deux messes et je veux, en outre, qu'il soit célébré, aussitôt que possible après mon décès, vingt messes basses pour le repos de mon âme.

» Je donne et lègue aux hospices civils de Mouscron, eu égard aux bons traitements dont j'y suis l'objet, la moitié de la part nette me revenant dans la succession non-liquidée de M. Charles-François Nollet, décédé à Ixelles-lez Bruxelles, le 10 mars 1885. Comme charge de ce legs, les dits hospices devront payer, sans recours contre ma succession, les frais des funérailles et des messes prescrites ci-dessus. »

— *Appel de miliciens.* — Les miliciens de la levée de 1888 de la Flandre occidentale, désignés pour le service, compris dans le contingent et qui n'ont pas fait le versement de 200 fr., prévu à l'article 61 de la loi sur la milice, auront à se présenter devant l'autorité provinciale pour être incorporés :

Le 8 juin les cantons militaires d'Avelghem, Mouscron, St-Genois et Courtrai.

Le 9 juin, ceux de Menin, Thielt et Eeghem.

— *Pèlerinage à N.-D. de la Marlière.* — Lundi 28 mai prochain, les deux cent cinquante élèves du collège St Joseph de Mouscron, accompliront leur pèlerinage annuel à N.-D. de la Marlière. A 8 heures 1/2, une messe solennelle sera chantée à la chapelle avec une allocution après l'Evangile.

— *Un vol de poules.* — Dans la nuit de dimanche, des voleurs ont dévalisé le poulailler de Mme Vve Demettre, place de la Station. Les voleurs ont fait preuve d'une audace extraordinaire, car pour entrer dans le dit poulailler il a fallu démolir la muraille.

Attaque nocturne. — *Une victime.* — C. Notebaert revenait, samedi soir vers dix heures, avec un ami, de son ouvrage, de Tourcoing, quand ils furent subitement attaqués près de leur logement situé à proximité de la gare par quatre individus. Notebaert a eu deux coups de couteau dans le front et un grand nombre de coups de bâton sur la tête qui ont occasionné un évanouissement subit : revenu à lui il a eu bien de la peine de se traîner chez lui. Son état est si grave qu'il a fallu le transporter immédiatement à l'hôpital. Il ne sait donner aucun renseignement sur ses agresseurs.

Menin. — *Les élections provinciales.* — Le comité catholique du canton de Menin a acclamé comme candidats à l'élection provinciale M. Rembry-Barth, membre sortant et MM. Polydore Van de Berghe et Léopold Van Damme, en remplacement de MM. Valcke et Van Ackere, qui se retirent.

Jubilés parlementaires à Anvers. — Lundi, a eu lieu la fête jubilaire en l'honneur de MM. Jacobs et Jan Delaet, députés conservateurs, pour l'arrondissement depuis 25 ans.

M. Beernaert, chef du cabinet, assistait au banquet donné à cette occasion.

Au toast qu'on lui avait porté il a répondu en annonçant que M. Victor Jacobs venait d'être nommé ministre d'Etat.

Le roi avait fait honneur à l'un des jubilaires, M. Jacobs, en lui adressant une lettre autographe de félicitations.

Ecrasés dans une mine à Châtelineau. — Samedi au n° 7 du charbonnage du Gouffre, à Châtelineau, deux malheureux ouvriers, pères de famille, ont été écrasés sous un éboulement. Le premier est mort et le deuxième à toute extrémité a été transporté à l'hôpital de Pironchamps.

Dans le wagon-poste transportant mardi matin, en province les journaux de Bruxelles, un commencement s'est déclaré. Tous les paquets de journaux ont été détruits.

Les ballots de lettres ont pu être sauvés.

Ostende. — M. Jules de Hemptinne, l'ancien député de Gand, sera candidat libéral au Sénat pour Ostende.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 22.* — Pierre Raick, rue Saint-André, 1. — Laure Leclercq, rue Plutarque, cour Couteau, 10. — René Rogé, rue Jacquart, 17. — Auguste Piery, rue Racine, maison Pierrart. — Marie Lecocq, rue Casimir Périer, 23. — Victorine Debouvrie, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 1. — Jules Vansteenacker, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor. — Berthe Deschamps, au Raverdi, maisons du Charron — Gustave Rousseau, rue Labruyère, 50. — Julie Leprêtre, Grande-Rue, cour Lefebvre, 24. — Julien Douniaux, rue d'Inkermann, 153 — Maria Dufermont, rue du Fontenoy. — Adolphe Werquin, rue du Nouveau-Monde, 67. — Marcelle Maillot, rue de Ma-Campagne, 96.

Mariages du 21 mai. — Arthur Masurel, 29 ans, garçon de magasin, rue de Lille, 152, et Hélène Deschamps, 25 ans, dévideuse, rue de la Pêche, sentier de la Brasserie. — César Merck, 25 ans, mécanicien, boulevard Beaurepaire, et Julie Desmet, 24 ans bobineuse, rue de Condé, 150. — Jules Lecomble, 28 ans, fileur, rue de l'Alouette, fort Lepers, 18, et Marie Caplette, 25 ans, rattacheuse, rue Newcomen, maison Lefebvre. — J.-B. Delabassée, 29 ans, fileur, rue du Tilleul, cour St-Joseph, 33, et Marie Lepeve, 19 ans, journalière. — Julien Staelraeve, 24 ans, tisserand, rue de Naples, cour Ghisselinck, 2, et Pauline Vervaeke, 23 ans, tisserande. — Auguste Nevejans, 25 ans, zingueur, rue de la Chaussée, 17, et Léontine Vanfleteren, 23 ans, bobineuse rue des Anges, cour Frère, 7. — Léon Huwaert, 22 ans, tisserand, rue de l'Ecuelle, 7, et Natalie Cotsier, 21 ans, journalière, rue de l'Industrie, 35. — Louis Delesalle, 29 ans, tisserand, rue de Lannoy, 467, et Marie Couplez, 22 ans, moulineuse, rue des Parvenus, 7. — Alfred Schattens, 26 ans, homme d'équipe, rue Christophe Colomb, 36, et Julia Duplat, 26 ans, cuisinière, rue du Moulin, 143. — Léopold Bogaert, 28 ans, tailleur d'habits, rue de l'Industrie, 194, et Julie Poudrez, 27 ans, lingère, rue d'Alsace, 5. — Alexandre Devaere, 27 ans, apprêteur, rue de la Paix, cour Deboosère, 12, et Thérèse Weymans, 21 ans, tisserande, rue du Gros-Saule, 4. — Théophile Vanryckeghem, 21 ans, tisserand, à Tourcoing, et Zélie Demeulenaere, 26 ans, tisserande, rue de Flandre, 48. — Henri Carton, 26 ans, mécanicien, rue Blanche-maille, 26, et Palmyre Bonnet, 27 ans, cuisinière, rue du Parc, 36. — Henri Inglebert, 23 ans, peintre, rue de Croix, impasse des Champs-Elysées, 13, et Célina Dubar, 27 ans, bambrocheuse, rue St-Eleuthère, 12. — Alfred Bourgois, 24 ans, marchand de beurre, boulevard Beaurepaire, 168, et Philomene Drossart, 22 ans, bobineuse, boulevard Beaurepaire, 170. — Henri Maes, 28 ans, tisserand, rue St-Maurice, cour Voreux, et Malvina Provost, 20 ans, soigneuse, rue d'Iéna, 10. — Alfred Doby, 24 ans, teinturier, rue des Chasseurs, 6, et Elise Dewasch, 19 ans, soigneuse, rue des Anges, cour Frere, 6. — Jean Debusschère, 25 ans, plafonneur, rue de Lille, cour Lemaire, 5, et Angèle Hage, 21 ans, piqûrière, rue de Lille, cour Bertrand. — Emile Cuvelier, 26 ans, employé de commerce, à Wattrelos, et Maria Dagneau, 26 ans, tailleuse, rue Labruyère, 58. — Jules Vienne, 40 ans, encolleur, à Tourcoing, et Marie Savarys, 31 ans, tisserande, rue Solferino, 59. — Aloïse Cool, 26 ans, tisserand, rue des Fleurs, cour Desrousseaux 30, et Marie Hottibens, 22 ans, visiteuse, rue de la Conférence, imp. Plamont, 2. — Henri Dhont 22 ans, charbonnier, rue de la Conférence, cour Frère, et Flore Lhéritier, 18 ans, bobineuse, id., cour Plamont, 4. — Louis Werquin, 27 ans, peigneron, et Malvina Jacob, 23 ans, ménagère, rue Jacquart, 120. — Henri Vanderstraeten, 29 ans, rattacheur, rue Bernard, 2, et Catherine Glorieux, 21 ans, rattacheuse, id., 8. — Denis Lootens, 33 ans, tisserand, Petit Beaumont, maisons Delporte, 4, et Marie Vercheven, 23 ans, servante, à Ruyen. — Eugène Delcourt, 25 ans, tisserand, rue du Fontenoy, cour Desmet-Decock, 2, et Marie Lecrenier, 26 ans, tisserande, rue des Longues-Haies, cour Jénart, 4. — Adolphe Lefebvre, 32 ans, journalier, rue du Pile, et Marie Legrand, 29 ans, piqurière, id., maisons Dazin. — Pierre Didier, 33 ans, contre-maître de tissage, rue Molière, et Elise Lefebvre, 31 ans, rue du Pile, 229. — Auguste Hernez, 26 ans, apprêteur, rue St-Joseph, 87, et Clémence Vandewalle, 24 ans, ménagère, id. — Gustave Deguffroy, 27 ans, trieur, rue de Condé, et Céline Deschamps, 27 ans, tisserande, rue du Pile, cour Hespel, 3. — François Jauniaux, 25 ans, teinturier, rue Courbet, 4, et Rosalie Delbarre, 20 ans, soigneuse, rue des Longues-Raies, 173, cour Decaux — François Delannoy, 25 ans, rue d'Alma, 10 et Elise Locuste, 20 ans, servante, id. — Victor Ghekière, 26 ans, tisserand, rue St-Antoine, estaminet Vergin, et Elise Lefebvre, 17 ans, peigneuse, rue Beaurewaert, 10. — Charles Vaugheberghe, 21 ans, carrossier, rue Philippe-le-Bon, 17, et Irma Delebecque, 17 ans, repasseuse, rue Buffon, 3. — Alphonse Baert 29 ans, journalier, rue Ouest, cour du Grand Jeu d'Arc, 7, et Jeannette Weyts, 26 ans, bambrocheuse, rue Christophe-Colomb, 40. — Gustave Vanneste, 27 ans, gazier, rue de la Banque, 24, et Maria Pernoit, 25 ans, piqurière, ruelle du Ballon, 36. — Louis Lefebvre, 31 ans, trieur, rue de la Paix, 43, et Marie Turpin, 25 ans, bobineuse, rue du Général Chanzy, 4. — Firmin Catrice, 24 ans, apprêteur, rue de Condé, 101, et Sophie Desmettre, 21 ans, bobineuse rue Soult, 68.

Alfred Bouvin, 25 ans, tourneur, rue des Parvenus, 93, et Zoé Decock, 24 ans, soigneuse, rue d'Alma, 239. — François Coveliers, 32 ans, chauffeur, rue Jean-Bart, 6, et Marie Dejardin, 25 ans, soigneuse, rue Jean-Bart. — Victor Vanfleteren, 21 ans, ferblantier, rue de la Basse-Masure, 24, et Philomène Mattelaer, 20 ans, tailleuse, rue de la Basse-Masure, 4. — Félix Tiberghien, 24 ans, agent de police, Grande-Place, et Juliette Leman, 24 ans, repasseuse, rue de Lannoy, 270. — Théophile Delreux, 30 ans, tisserand, rue Beaurewaert, 103, et Adèle Pipart, 24 ans, servante, rue du Coq Français. 21 — Omer Roussel, 31 ans, mannelier, boulevard de Strasbourg, 10, et Hortense Mouton, 26 ans, boulevard de Strasbourg, 5. — Arthur Tahon, 38 ans, apprêteur, rue du Tilleul, cité id., 8, et Rosalie Degand, 27 ans bobineuse, rue du Grand-Chemin cour Dewailly, 2a. — Charles Demarchelier, 31 ans, rentreur boulevard de Metz, maisons Morel, 2, et Palmyre Vandeneede, 27 ans, lessiveuse, rue de la Vigne, 40. Albert Marcq, 67 ans, trieur, rue Latine, 7, et Cordule Bost, 50 ans, bobineuse, rue de la Redoute, 91. — Amand Trentesaux, 44 ans, tisserand, rue du Moulin, cour Descat, 10, et Marie Depuydt, 51 ans, ménagère, rue du Moulin. — *Du 22.* — Eugène Dostombes, 26 ans, employé de commerce, rue de Lannoy, 70, et Marie Desreumaux, 24 ans, sans profession, rue Colbert, 1/4. — Emile Delattre, 33 ans, menuisier, rue de Lannoy, 218, et Zélie Deguffroy, 23 ans, tailleuse, rue de Lannoy, 216.

Déclarations de décès du 22 mai. — Jules Leclercq 3 mois, rue Malplaquet, 11. — Gabrielle Pottier, 1 mois, rue Malplaquet, cour Facon, 2. — Henri Dewulf, 3 jours, rue Beaurepaire dans une voiture. — Charlotte Leruste, 62 ans, sans profession, Hospice Civil. — Silvie Seynaeve, 4 mois, rue des Anges, 18.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 14 au 19 mai.* — Emile Vandenbossche rue de Chevreul. — Clotilde Dekeirschieter, rue Neuve. — Robert Deleu, rue de Chevreul. — Flore Jeanville, rue du Nord — Eugène Vanhaverbeke, rue Amiral Courbet. — Marie Boudt, rue de la Makellerie. — Louis Ménard, rue du Progrès. — Maria Deronne, rue de la Fontaine. — *Publications de mariages.* — Jules Lanciaux, 26 ans, journalier, à Croix, et Marie Strubbe, journalière, 23 ans, à Croix. — Henri Duhamel, 22 ans, employé à Croix, et Eugénie Houfflin, 20 ans, sans profession, à Roubaix. — *Mariage.* — Henri Helin, 30 ans, peintre, à Roubaix, et Sophia Bourchier, 41 ans, couturière, à Croix. — *Déclarations de décès du 14 au 19 mai.* — Amelie Persyn, 57 ans, rue Gambetta. — Marguerite Henrist, 5 ans 6 mois, boulevard de la Chapelle. — Jean-Baptiste Dutilleul, 74 ans 5 mois, fort Boulanger.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 6 au 20 mai.* — Angèle Vanecnoo, Touquet. — Jules Pauwels, Sartel. — Maurice Tieghem, Crétinier. — Henri Motte, Carluyère. — Germaine Le Galle, Place. — Jeanne Fiévez, Sapin-Vert. — Léone Pycke, rue Audenaerde. — Marceline Sega d, Petit-Tournay. — Henri Van Den Broeke, Fleury. — Angèle Heumel, Vieille-Place. — Paul Fourez, Houzarde — Maria Demeulemeester, Petit-Tournay. — Flore Castelain, Enfer. — Irma Codron, Houzarde. — Georges Quique, St-Liévin. — Emile Delmarquette, Baillerie. — Gustave Dumortier, Martinoire. — Mathilde Macs, Martinoire. — Georges Samain, Houzarde. — Marie Dumortier, Crétinier. — Aristide Coucke, Touquet. — Arthur Nazure, Carluyère. — Julien Lapère, Vieille-Place. — Léa Plouvier, route de Leers. — Marie Langeraert, Vieille Place. — *Publications de mariages.* — J.-B. Meurisse, 27 ans, peigneur, et Zoé Rys, 26 ans, tisserande. — Adolphe Henoion, cultivateur, et Célinie Esprit, tisserande. — Emile Cuvelier, 25 ans, employé de commerce, et Maria Dagneau, 26 ans, tailleuse. — Pierre Claeys, 26 ans, peigneur, et Leonie Liévens, 26 ans, peigneuse. — Jules Lezy, 25 ans, tisserand, et Clémence Vande dorpe, 23 ans, bobineuse. — Carlos Dujardin, 29 ans, tisserand, et Marie Glorieux, 23 ans, tisserande. — Louis Danel, 23 ans, peigneur, et Elise Lepoutre, 29 ans, tisserande. — *Mariages.* — Louis Bracaval, 24 ans, garçon boulanger, et Marie Cassement, 24 ans, tricoteuse. — Charles Verdonck, 46 ans, tisserand, et Mathilde Crohin, 37 ans, ménagère. — Achille Guermonprez, 24 ans, marchand de charbon, et Celine Verschoore, 23 ans, ménagère. — Louis Selie, 39 ans, tisserand, et Sophie Leman, 30 ans, piqurière. — *Déclarations de décès du 6 au 20 mai.* — Arthur Rucquoy, 1 an 1/2, Houzarde. — Alfred Braye, 9 mois, Gauquier. — Flore Dewaepenaert, 24 ans 11 mois, tisserande, Sartel. — Elise Salmon, 76 ans 8 mois, tisserande Paradis. — Louis Debue, 6 mois, Petit-Tournay. — Julien Staeleus, 11 mois, Laboureur. — Georges Dheedene, 5 mois, Sartel. — Jules Deschamps, 24 ans, employé de commerce, St-Liévin. — André Hardy, 11 mois, Sapin Vert. — Rosalie Vermeulen, 57 ans 11 mois, ménagère, Grimonpont. — Richard Verschelde, 10 jours, Place. — Maria Prut, 2 ans, Crétinier. — Alphonsine Pipart, 20 ans, piqurière, Vieille-Place. — Remi Declercq, 3 mois, Place. — Marie Loquet, 2 ans 2 mois, Beck. — Hortense Leuridan, 55 ans 1/2, rentière, Place. — Hippolyte Leman, 12 jours, Baillerie. — Henri Motte, 12 jours, Carluyère. — Marie Bonhour, 20 mois, Winhoutte. — Victor Decourtray, 10 mois, Place.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 20 mai.* — Zulma Leman, rue Saint-Blaise. — Jeanne Aubert, rue Neuve-de-Roubaix. — Guillaume Bogaert, rue Fin de la Guerre. — Elise Lampe, rue du Tilleul. — Hélène Deleu, rue du Tilleul — Germaine Lebrun, à la Croix Rouge. — Constant Dewailly, rue Saint-Louis. — Hélène Burghraeve, rue de la Folie. — Anna Delmarcq, au Blanc-Seau. — Edouard Delplanque, au Chêne-Houpline. — Germaine Tiberghien, rue Fin de la Guerre. — Emma Ruolt, à la Croix-Rouge. — Marthe Tonnel, rue Hauchart. — *Du 21.* — Léon Jeannelle, rue du Petit-Village. — Marie Dervaux, au Blanc-Seau. — Maria Cospain, rue du Pré de la Bailli — César Vandenbancke, à la Croix-Rouge. — Jules Vanassche, rue de Gand. — *Du 22.* — Jules Duquesne, à la Marlière.

Mariages. — Liévin Vandendriessche, 26 ans, garçon boulanger, et Emilie Moes, 27 ans, soigneuse. — Ernest Deblan, 30 ans, domestique, et Félicie Balan, 31 ans, journalière. — Jean-Baptiste Nuttens, 24 ans, fileur, et Léonie Lebrün, 24 ans, soigneuse. — Louis Verbrugghe, 26 ans, tisserand, et Rosalie Decoene, 23 soigneuse. — Jules Veahaeghe, 24 ans, surveillant, et Marie Kind, 28 ans, dévideuse. — Desiré Vandelavaye, 24 ans, plafonneur, et Celina David, 23 ans, soigneuse. — Alphonse Duriez, 27 ans, tisserand, et Céline Deleplanque, 26 ans, rattacheuse. Alphonse Bernard, 25 ans, rattacheur, et Maria Leman, 26 ans, rattacheuse. — Florisse Derolez, 26 ans, monteur, et Léocadie Tiberghien, 27 ans, sans profession. — Joseph Bultiau, 48 ans, tisserand, et Victorine Demuynck 45 ans, sans profession. — Achille Huygevelde, 23 ans, trieur, et Hortense Debonnet, 20 ans, soigneuse. — Pierre Morel, 28 ans, trieur, et Coralie Balloin, 26 ans, soigneuse. — *Du 22.* — Jules Nayens, 28 ans, charpentier, et Léontine Vanweerdeghem, 26 ans, couturière.

Déclarations de décès du 20 mai. — Clémence Vandercruysse, 33 ans 10 mois, redoubleuse, Blanc-Seau. — Henri Antbaere, 79 ans 9 mois, sans profession, Croix-Rouge. — Edmond Maquet, 35 ans 8 mois, domestique, rue Ste-Barbe. — Louis Honoré, 73 ans 3 mois sans profession, Chêne-Houpline. — *Du 21.* — Julie Vielard, 13 mois, Croix-Rouge. — Anne Lallemand, 37 ans 1 mois, couturière, rue des Piats. — Ina Puissant, 40 ans 1 mois, sans profession, rue du Faubourg. — Marie Vanneuville, 20 mois, rue St-Jacques. — Jean Beaucarne, 10 mois, rue de Wailly. — *Du 22.* — Jeanne Malfait, 9 mois, aux Onze Chênes. — Clémence Bouche, 57 ans 3 mois, sans profession, aux Petites-Sœurs, rue de Lille. — Charles Denys, 26 ans 4 mois, rattacheur, rue St Joseph. — Angélique Masuoe, 83 ans 10 mois, sans profession, boulevard Gambetta. — Louis Croain, 30 ans 1/2, maçon, hôpital-civil, rue Nationale, — Marcelin Prévot, 76 ans, sans profession, au Risquons-Tout. — Maria Lefebvre, 17 ans 2 mois, sans profession, rue de Boulogne.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille VERDEBOUT-BOUTON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Eugénie BOUTON, décédée à Roubaix, le 22 mai 1888, dans sa 45e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le jeudi 24 mai, à 4 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Descartes, 23, près de l'église Saint-Sépulcre.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le vendredi 25 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Flore-Adèle GRIMONPREZ, décédée à Roubaix le 28 avril 1888 dans sa quatre-vingt-quatrième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le vendredi 25 mai 1888, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Amélie-Caroline-Joseph PENNEL, décédée à Roubaix, le 19 avril 1888, dans sa soixante-dix-neuvième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — L'Obit de la Confrérie du Saint Rosaire sera célébré le même jour, à 7 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 24 mai 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe BOSQUET, receveur des postes et télégraphes en retraite, époux de Dame Clémence MARTEL, décédé à Roubaix, le 17 avril 1887, dans sa cinquante-quatrième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 24 mai 1888 à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Célina-Zélie TRUFFAUT, décédée à Roubaix, le 15 avril 1887, dans sa quarante-septième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 24 mai 1888, à 10 heures 1/4 pour le repos de l'âme de Monsieur Georges-Louis-Joseph DELANNOY, décédé à Roubaix, le 24 mai 1886, à l'âge de vingt-trois ans et quatre mois, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 24 mai 1888, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis JOYE, entrepreneur de terrassement, décédé à Roubaix, le 24 mai 1888, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 24 mai 1888, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles PROYE, négociant en papier, époux de Dame Céline PROYE, décédé à Roubaix, le 16 avril 1888, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

FAITS DIVERS

Fabrication du vin d'orge. — Nous connaissions le sucre d'orge dans lequel il n'y a jamais eu d'orge, de mémoire de fabricants. On nous annonce le vin d'orge.

C'est un habile chimiste, M. G. Jacquemin, qui s'est avisé de découvrir le vin d'orge, au cours de recherches savantes sur la *levure elliptique* ! Ce mélange de chimie et de géométrie lui a démontré que la levure elliptique ou *saccharomyces ellipsoidus* donnait un caractère de vinosité franche au moût d'orge tartrorisé. En abusant de la levure elliptique et faisant fermenter, on obtient un vin d'orge ainsi composé :

Extrait sec par litre......	0 k. 060
Poids des cendres........	0 003
Degré alcoolique.........	6 degrés.

Les cendres contiennent considérablement d'acide phosphorique et les matières albuminoïdes abondent dans ce vin qui est, à ce qu'affirme M. Jacquemin, nutritif, tonique, reconstituant, digestif, laxatif, emollient ; nous ajouterons bénin et peut être lucratif.

Une désagréable ressemblance. — Une singulière meprise — très excusable du reste, — a eu lieu dernièrement au greffe de la morgue.

On avait apporté le cadre d'un jeune homme de 20 ans, coiffé d'un chapeau gris, vêtu très élégamment. Signe particulier : l'individu était borgne.

Deux ou trois jours après, la famille d'un jeune homme qui avait disparu depuis quelque temps crut le reconnaître dans le cadavre de la morgue. L'acte de décès fut dressé et les formalites pour les obsèques étaient remplies, quand le jeune homme rentra chez ses parents, qui furent absolument ahuris en le voyant.

Informé de ce qui se passait, le faux ressuscité courut à la morgue et il put constater l'existence de son Sosie sur les dalles funèbres.

On photographia celui-ci, et après comparaison des deux figures, on constata qu'elles étaient identiquement semblables.

Pour une méprise macabre, celle-ci est assez réussie.

Un sosie. — Une noce entrait samedi à la mairie, en face de l'église Saint-Sulpice, lorsqu'une femme, portant un enfant dans ses bras, s'est précipitée au-devant du marié ; on juge de l'émoi général. « Lâche, s'écriait-elle, avant de te marier, prends au moins ton enfant que tu as abandonné avec sa mère ! »

La mariée pleure, le beau-père tonne, la belle-mère à ses nerfs; le malheureux futur, ahuri, se defend de son mieux de connaître cette furie : « Tu ne me connais pas, misérable ! Ose donc le dire en face, » crie celle-ci en allant se planter devant lui; mais... elle reste bouche béante, et, doit avouer qu'elle s'est trompée, qu'une ressemblance de visage l'avait abusée, et elle s'excuse du trouble qu'elle vient d'apporter parmi les gens de la fête.

C'est égal, pour un début, c'en est un dont les époux se souviendront longtemps.

REVUE DES MODES

Paris, 22 mai.

Que de jolies choses nous avons admirées lundi au fameux jour du vernissage. Beaucoup de très-laides aussi, nous devons le dire ; mais de celles-ci nous ne nous occupons pas. Nous les laissons passer, nous en rions et nous admirons les élégances charmantes qui les font si facilement oublier.

Nous serions fort en peine de dire quelles sont les nuances, les formes, les élégances qui font loi. Ce qui est prouvé, mieux que tout, c'est que la femme véritablement élégante se montre sévère dans sa mise, recherchant les teintes neutres, les coupes correctes, les lignes sobres.

La jaquette ajustée, enveloppant le buste comme une cuirasse est à l'ordre du jour.

Elle n'exclut pas absolument la jaquette à devants droits, si fort en honneur l'année dernière, mais elle l'aura bien vite fait oublier, car elle est d'allure plus jeune, plus coquette, elle a moins d'abandon que la forme flottante.

Quant aux jupes ; de moins en moins ballonnées, de plus en plus tombantes, à peine soutenues au bas de la taille par un coussin, avec deux ressorts que l'on dépine à peine.

C'est toujours la forme redingote qui l'emporte. Elle a son corsage collant, s'ouvrant quelquefois sur un « drapé serviette, » suivant l'expression pittoresque d'une couturière en renom. La jupe de cette redingote est toute ronde, montée avec ampleur sur tout le contour du corsage et découvrant par devant une jupe de broderie, de moire, de crêpe drapé, etc., etc.

On porte beaucoup de jupes de drap blanc avec soutache ou broderie orientale. Mais il vaut mieux, avec ces jupes, ne pas porter la redingote à la Cerny dont on a tant abusé. Ce qui est charmant, c'est d'y mêler un tissu léger : bengaline, éolienne ou voile. Sur la jupe de drap blanc, on dispose une draperie en péplum, non pas tendu comme le vêtement antique, mais rattrapée en arrière des hanches, fournissant un petit tablier et deux longs pans coquillés sur les côtés. Par derrière, un lé droit. Corsage drap blanc. Tunique à la juive, en même étoffe que le péplum, avec lequel elle fait corps.

Cette tunique, nous l'avons décrite maintes fois. Elle est décolletée sur le corsage plat. Le devant et le dos se réunissent aux épaules sous une agrafe ou même rien. C'est un simple plastron, découvrant les dessous de bras et réunissant son ampleur bien bas sous la taille. Un galon de métal ou un pan d'étoffe brodée entoure la taille et tombe sur le devant.

On a beaucoup admiré lundi au vernissage la charmante toilette dans ce genre portée par Mlle Rances.

Elle était en drap rouge, d'une belle teinte chaude et veloutée. Jupe rouge, cernée par une petite broderie de soutache noire, d'un dessin très élégant et très léger. Tunique Théodora en même drap, avec pan droit, tombant du col jusqu'au bas de la jupe. Une petite broderie courait sur tout le contour de cette espèce de scapulaire, qui était maintenu au bas de la taille par une ceinture en passementerie ajourée tombant jusqu'au bas de la jupe.

Il est évident que c'est à Sarah la charmeuse que nous devons ces tuniques à la Théodora, comme nous lui devons les tailles courtes et les longues écharpes consulaires.

A elle aussi revient l'invention des manches collantes s'allongeant jusqu'aux poignets et que l'on ferme par toute une rangée de boutons.

Ce n'est pas seulement une grande artiste que Mme Sarah Bernardt; c'est une coquette raffinée, une énamourée d'élégances, qui poétise tout ce qu'elle porte et qui invente mille ajustements pleins d'attraits, que les brebis de Panurge se hâtent de copier dès que Sarah les a mis au jour.

Ce n'est point Sarah qui a composé la jolie toilette ci-dessus ; mais elle ne la désavouerait pas, tant elle a de grâce, de distinction et de charme.

C'est une toilette portée par Mlle Bartet au quatrième acte d'*Adrienne Lecouvreur*.

Cette robe est en satin saumon, garnie d'une belle passementerie à glands en soie rainette et fils d'argent.

Il y a d'abord un tablier droit, avec trois arceaux de passementerie.

De chaque côté de la redingote, quatre motifs échelonnés. Sur le plastron, des coques de satin vert ; et aux manches collantes, des choux en même satin. Dans le haut de la manche, un bouffant rose.

Quelle jolie femme ne serait charmante dans cette robe de grand style, élégante à souhait est d'une distinction parfaite !

Citons, pour terminer, une toilette de drap gris et moire de même teinte.

La jupe est en moire, avec une ruche à la vieille dans le bas. La redingote, en petit drap gris, fournit deux pans, garnis en avant d'un beau galon en passementerie de soie grise. Le corsage est également en drap garni de deux hausse-col, de passementerie avec pampilles; l'un au col, l'autre au bas de la taille ; le galon de passementerie forme un V dans le dos, et un grand lé de moire fournit la jupe de la redingote par derrière. C'était délicieusement joli, avec un grand chapeau Tosca, en paille grise, garni d'un haut galon d'acier et d'un panache de plumes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le duc d'Aumale à Metz

On a dit que le duc d'Aumale, revenant de Sicile, avait passé par Metz.

Ajoutons que plusieurs Messins, qui avaient servi sous les ordres du duc en Afrique, s'étaient rendus à la gare pour lui présenter leurs respects.

Les membres de la famille impériale

Un journal annonçait hier qu'à l'occasion de l'anniversaire de la mort du prince impérial, le 1er juin, de grands efforts étaient tentés pour réunir chez l'impératrice Eugénie le prince Napoléon et le prince Victor.

Après cette réconciliation, le prince Napoléon et le prince Victor, ajoutait notre confrère, prendraient en commun de graves résolutions politiques.

Cette grosse nouvelle est inexacte, et il n'y aura aucune cérémonie extraordinaire à l'occasion du 1er juin.

Par contre, le prince Napoléon, la princesse Clotilde et leur fille la princesse Lœtitia, se rendront à Farnborough dans le courant du mois prochain pour rendre visite à leur auguste cousine; mais nous n'avons jamais entendu dire que le prince Victor dût assister à cette réunion.

Nous sommes autorisés, d'autre part, dit le *Figaro*, à affirmer que le voyage du prince Napoléon en Angleterre n'a aucun but politique.

Les logements ouvriers

M. Albert Christophle, député de l'Orne, gouverneur du Crédit foncier, vient de recevoir du gouvernement la mission de se rendre à Londres pour étudier la question des logements ouvriers.

Russes et Afghans

Saint-Pétersbourg, 23 mai. — Le général Komarof, commandant les troupes russes transcaspiennes, vient de télégraphier au ministre de la guerre qu'une rencontre entre les Russes et les Afghans a eu lieu le 15 mai.

Le colonel Alichanoff a mis les Afghans en fuite.

Une encyclique

Rome, 23 mai. — Le nouveau Code pénal, dont une partie vise le clergé, a suscité de nombreuses protestations parmi les catholiques italiens.

Le Pape, qui a reçu les protestations du clergé, a déjà fait rédiger une circulaire à ce sujet, par le cardinal Rampolla ; mais on croit qu'il ira plus loin et publiera prochainement une encyclique.

Dans cette encyclique, le Souverain-Pontife protestera contre les nouvelles persécutions et condamnera l'œuvre du gouvernement et du Parlement italiens ; il dénoncera leur alliance avec les sectes antireligieuses, en vue de nouveaux attentats moraux et matériels contre l'Eglise.

Cette encyclique sera adressée à tous les gouvernements catholiques.

La Reine d'Espagne à Barcelone

Barcelone, 23 mai. — L'escadre française partira vendredi ou samedi pour Alger.

La Reine a offert, aujourd'hui, un diner en l'honneur de l'amiral français.

Le duc Albert de Bavière a visité, à deux heures, le *Courbet* ; il a exprimé sa vive admiration, et il est parti en disant à l'amiral Amet : « Je vous montre mon admiration, mais je cache mon envie. »

La Reine ne veut pas quitter Barcelone sans avoir visité l'escadre française.

La Reine a déjeuné, aujourd'hui, à bord du vaisseau-amiral italien le *Vesuvio*.

Le bruit court que le gouvernement allemand relèvera de ses fonctions son consul à Barcelone. Consulté sur le nombre de navires de guerre que l'Allemagne devrait envoyer à Barcelone, il aurait répondu à son gouvernement que, vu l'importance de l'Exposition, l'envoi de trois vaisseaux suffirait.

Cette mesure de la chancellerie de Berlin à l'égard de son agent, prouve qu'on a conservé, à Berlin, les traditions nécessaires pour qu'un gouvernement soit bien servi et bien renseigné par ses représentants à l'étranger.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Pour combattre le lymphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour prévenir l'engorgement des glandes du cou, les faire fondre et ramener l'appétit, le Sirop de **Raifort iodé** de **Grimault** et Cie est prescrit par tous les médecins à la place du Sirop antiscorbutique. C'est un dépuratif par excellence, dont le suc de cresson est la principale base. 31003—16298

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

DIPLOME D'HONNEUR ET MÉDAILLE D'OR — Maison fondée en 1881
ROUSSEAUX
Dentiste breveté s. g. d. g.
37, rue du Collége, Roubaix
Réparations de pièces cassées dans le plus bref délai. 16220

QUESTIONS D'ARGENT

Paris, 23 mai. — La séance d'aujourd'hui manquerait absolument d'intérêt sans le marche du Panama qui est l'objet de transactions aussi nombreuses qu'actives. L'action a touché 390 francs et clôture à 387. Les obligations sont en reprise considérable. Nos rentes ont bénéficié de cette excellente tenue. Le 3 0/0 finit à 82,75. Le 4 1/2, 105 65. Les valeurs sont fermes. Le Foncier reste à 1423, le Suez à 2175.

Les fonds étrangers conservent seulement leurs cours de samedi. Faisons exception pour l'Italien qui progresse à 97.75. Le Hongrois est plus lourd à 78 5/8 après 78 13/16. Quelques bruits inquiétants ont couru à Vienne au sujet des armements de la Russie. L'Extérieure est immobile à 69 1/2. Les valeurs ottomanes sont également sans changements. La Banque est à 524, le Turc 143. Les métaux sont bien meilleurs à 815. Le Rio a coté 510. Il reste à 507. La Tharsys 133.

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PEIGNAGES, FILATURES, ETC.) 1

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armures pour tissages mécaniques. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Spécialité de pignons de broches pour filatures. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres. — **Debrie, Lemau et Moïse Broux**, rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing. 525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres, mouvements six et douze boîtes. Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards. **Désiré Honoré**, rue Bernard, 19, Roubaix. 529

Louis Couteau, 261, Grande-Rue, Roubaix, usine à vapeur, rue Perrot, 26. — Fabrication de peignes, gills, barrettes et hérissons, pour peignages et filatures, breveté pour *temples, grils à ourdir*, vautoirs rectomètres, rots extensibles, temples et grils à ourdir d'occasion, peignes à cheveux. Nicklage à façon. 536

A la Couronne d'Immortelles. — **Couteau-Alard**, 265, Grande-Rue, Roubaix. — Occasions. Croix et portes-couronnes depuis 5 fr. On se charge de la pose. Achats de vieilles croix au cimetière. Grand choix de couronnes funéraires en tous genres. Se rend à domicile avec choix sur demande. 535

César Deschamps, constructeur et fondeur, breveté s. g. d. g., 141, Grande-Rue, Roubaix. — Construction de métiers à tisser en tous genres, pièces détachées pour tissage, spécialité d'armures mécaniques dites à tisser avec crochets simples et doubles. Nouvelle armure à 4 crochets remplaçant tous les excentriques. 500

Edouard Defretin, *tourneur en bois*, 15, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étripleines en métal, nouveau genre déposé. 60 0/0 d'économie. 501

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. **Clement Dupire, Roubaix**, rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brèvetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc. 503

Commerce de vieux métaux. Fer, fonte, cuivre, plomb, zinc. **Delphin Delcourt**, 91, rue Voltaire, derrière l'établissement du gaz, Roubaix. — Transmissions de mouvements, chaises, paliers, poulies, pièces détachées, métiers et machines outils d'occasion, ferrailles pour bâtiments. 533

Liquide anti mite infaillible, incolore, pour la destruction des vers et autres insectes, dans les étoffes de laine, les canettes, les bobines à conserver en caisse, au moyen du Pulvérisateur. Produit spécial. *Palmo-Colle* pour encollage à la fécule. — S'adresser à M. **Léon Duthoit**. 538

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve 17